



Importunés au bridge

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 6 octobre 2003

Mon club de bridge possède 2 salles dont une fumeur .

Je joue en est ouest par conséquent je vais d'une salle à l'autre.

Tout les non fumeurs sont dans mon cas, malgré ce problème soulevé à l'assemblée rien ne se fait...les représentants du bureau sont fumeurs !!

que faire ? Merci

Réponse :

Pour pouvoir répondre avec précision à votre demande, il nous faut savoir si votre club est accessible au public. Est-ce que, par exemple , il est exclusivement réservé aux membres de ce club, ou bien des joueurs d'autres clubs peuvent y être reçus ? Deuxième précision : le local appartient au club ou bien c'est un local public prêté par la municipalité par exemple.

Prenez contact avec notre spécialiste des problèmes de tabagisme au bridge